

Editrice responsable : Sylvia Vannesche, 34 rue de l'Oratoire, 7700 Mouscron  
tél : 0032 (0)56 33 72 13 http://www.eco-vie.be contact@eco-vie.be

PERIODIQUE N° I 1978

de l'association écologique  
ECO-VIE

Maison de la Culture  
Place de l'Oratoire  
7700 Mouscron  
N° de CCP : 000-325-88

# Eco-Vie



**l'e-revue** n° 325  
Mars-Avril  
2023

## Édito

**45 ans, ça se fête ! Et nous l'avons fait  
le 4 février**

Ce fut un très bon moment passé avec des membres, des bénévoles anciens, actuels. Nous n'avons pas compté mais nous devions être entre 75 et 100 personnes.

Ce fut aussi le moment de pouvoir remercier ceux qui ont fondé Eco-Vie, en janvier 1978 : Marcel Vanoosthuyse (présent avec sa famille), Jacques Demeyere (décédé en 2019 mais sa famille était présente), Philippe Verzele, Luc Terryn. Ceux qui les ont rejoints très vite, dès les premières années Jacques Liénart, Philippe Blomme, René Tossut, Joël Donche, Jean-Marc De Mullier (c'est d'ailleurs Jean-Marc qui m'a proposé, en 1989, de devenir bénévole chez Eco-Vie). Merci à eux !

Photo d'Alain Verlinden que nous remercions vivement pour nous avoir aimablement permis de vous présenter cette photo de "famille Eco-Vie"

EXPE

57, clos de l'Oratoire  
tél. 0032 (0)56/33 72 13

Les articles publiés n'engagent que leur auteur ...

Toute la production d'article encouragée moyennant mention complète de la source

Pour cette occasion, nous avons réuni plusieurs documents de la première heure pour en faire une petite expo : anciens articles de presse, la toute première convocation pour la fondation d'Eco-Vie, les premiers statuts de l'association (il est à remarquer qu'ils ne sont guère différents de nos statuts actuels : les objectifs de l'époque sont restés les mêmes !), différentes revues (dont le N° 1) et leur évolution suivant les différentes personnes qui les ont conçues et portées (Jacques, Philippe, Patrick, Jean-Christophe, Yves, Jean-François et Xavier pour arriver à la version actuelle : une version couleur papier ou numérique). Dans ces revues, il est remarquable que de nombreux articles, des conseils, des rubriques peuvent être repris tels quels actuellement car ils n'ont pas pris une ride tant les préoccupations d'Eco-Vie, à l'époque où ils ont été écrits, restent encore d'actualité aujourd'hui (hélas, dirons-nous). Les « combats » d'Eco-Vie étaient aussi mis à l'honneur dans cette expo, ainsi que des numéros « spéciaux ».

45 ans ... Tout cela n'aurait jamais été possible sans tous les bénévoles qui ont œuvré et qui œuvrent encore au sein d'Eco-Vie, que ce soit pour confectonner les revues, pour animer des activités ou encore pour mener des combats importants pour la qualité de la vie et la protection de l'environnement sur le terrain, mais aussi pour répondre aux exigences administratives (présidence - secrétariat - trésorerie). Et puisque nous parlons combat, rappelons-nous, entre autres, fin des années 90 et au 21<sup>ème</sup> siècle : Cora, la mise en place du réseau de vigies autour des zonings mouscronnois (une première en Wallonie car, jusque-là, les réseaux de vigies surveillaient une entreprise non un zoning et donc plusieurs entreprises), notre mobilisation pour la réhabilitation du Chemin des Morts, la sauvegarde du Pont-Rouge etc. Et n'oublions pas aussi l'accompagnement et la formation de riverains lors d'enquêtes publiques, avec comme règle : ne pas faire à la place des riverains mais les accompagner dans leurs démarches, lorsqu'ils nous appellent à l'aide. Merci à chacun des bénévoles ! Ces bénévoles sans qui rien n'est possible ... c'est pourquoi, comme les anciens d'Eco-Vie, un jour, ont lancé un appel à l'aide pour les épauler, nous vous proposons de nous aider... il n'y a pas de petits coups de mains, tous sont importants et comptent pour qu'Eco-Vie puisse perdurer encore très longtemps.

C'est à cet effet, que ce soir-là, nous avons mis un document à disposition des personnes présentes. Plusieurs personnes se sont dites intéressées par la rédaction d'article ou pour nous aider dans l'organisation d'activités ... un tout grand merci à elles ! Si vous aussi, cela vous intéresse, vous trouverez ce document à la page N° ... Merci d'avance et n'hésitez pas à me poser vos questions, si vous en avez, au 056/337213 ou 0477/362212 ou par mail [contact@eco-vie.be](mailto:contact@eco-vie.be)

*Sylvia, Secrétaire*



# GRISOU RACONTE...

## ... Batraciens en danger

Il y a peu, un panneau est à nouveau apparu contre notre haie pour prévenir la population qu'il fallait lever le pied lorsqu'on pénètre dans notre rue car les batraciens, comme chaque année, vont traverser la route pour aller rejoindre l'étang où ils sont nés pour se reproduire.

Il est clair qu'ils ne font pas le poids s'ils rencontrent la roue d'une voiture. Il faut donc les protéger !

Les batraciens, je les connais, je les ai déjà vus traverser le chemin ... je connais surtout leur chant qu'ils coassent à tue-tête, mais lorsque je les rencontre, je me pose à chaque fois la même question : est-ce une grenouille ? Est-ce un crapaud et toi tu sais ?

On va demander à Martin de nous expliquer tout ça ... Martin, Martin ... tu nous aides ? Raconte-nous la grenouille et le crapaud ...





Alors, Grisou c'est facile : la peau de la grenouille est lisse alors que celle du crapaud est pustuleuse. La pupille de la grenouille est ronde alors que celle du crapaud est fendue horizontalement et de couleur or/cuivre. Mais ça bien entendu, c'est si tu as le temps de bien les observer. Il est cependant une différence fondamentale qui se remarque très vite : le crapaud marche et saute peu alors que la grenouille ne se déplace qu'en sautant (lorsqu'elle est hors de l'eau). Et pour être complet, sache qu'il y a une grenouille verte et une grenouille rousse. La verte passe sa vie dans l'eau alors que la grenouille rousse (tout comme le crapaud) ne va à l'eau que pour se reproduire, ils passent le reste de l'année au sol. Alors tu vois, Grisou, ceux que tu croisent sur les routes, c'est soit une grenouille rousse (si elle a la peau lisse), soit un crapaud (s'il a des pustules).

Ok merci Martin ! Me voilà plus malin maintenant, n'empêche que si le crapaud a des pustules, il faut qu'il fasse un gros effort pour se transformer en prince charmant !



Plus sérieusement, et toi, maintenant avec les explications de Martin, tu peux identifier qui est sur les photos que Martin nous a envoyées ? Ne triche pas, ne retourne l'e-revue que lorsque tu as deviné qui est qui.



A bientôt pour une autre aventure,

*Grisou*

Solution :

1 - 3 - 6 : grenouilles vertes / 2 - 4 : crapauds / 5 grenouilles rouges

# COURRIER DES LECTEURS...

## les performances énergétiques (PEB)

*Serge Raveschot nous a envoyé ce texte très intéressant, le voici ci-dessous :*

**Je m'interroge quant à la performance énergétique de ma maison : quel est son PEB aujourd'hui en 2023 ?**

Dans le PEB, il y a le mot « performance ». Une performance est un exploit, un résultat ou une réussite remarquable obtenue dans un domaine particulier. Ses synonymes sont : prouesse, record. Cela sous-entend que parler de PEB, c'est aussi parler de compétition. La compétition pour réduire l'énergie de nos bâtiments.

Alors plutôt que de nous retrouver au pied du mur, je souhaite connaître la performance de mon habitation pour anticiper les éventuels travaux. Mon épouse et moi-même avons toujours été soucieux d'aménager (et ce, bien avant que l'on parle de PEB) notre bien de manière la plus « performante » possible mais nous avons conscience que malgré tous nos efforts, nous n'atteindrons jamais un PEB A car la technologie avance à grands pas et tout ce que nous avons mis en place dans le temps, isolation, panneaux solaires, chaudière, châssis sont déjà condamnés par leur obsolescence. Et les exigences augmentent sans cesse. Par exemple, une isolation de toiture recommandée à 18 cm il y a 10 ans est passée à 24 cm aujourd'hui. Et demain ?

L'efficacité d'hier ne correspond donc plus aux standards d'aujourd'hui. Je suppose qu'on ne raser pas tous les bâtiments pour construire des structures qui correspondent à un PEB de classe A. Le plus gros du parc immobilier est donc à rénover, pas à construire. Et je m'interroge très sérieusement. Où va-t-on trouver les matières premières pour rénover toutes ces maisons et quelle énergie va-t-on dépenser pour y arriver? Où se situe le coût/bénéfice ? Qui aura les moyens financiers pour avoir un beau bulletin car les aides publiques ne couvriront jamais le montant des dépenses que cela génère ? Et ceux qui n'ont pas entamé des travaux jusqu'à aujourd'hui auraient-ils eu raison par rapport à nous qui n'avons pas attendu ?

Car en ce qui nous concerne, nous n'allons pas effacer tous nos efforts financiers engagés depuis des décennies sous prétexte que ce n'est plus suffisamment performant ! Lorsque nous aurons ce fameux audit entre les mains, nous devons forcément faire des choix raisonnés, raisonnables. Nous devons penser autrement. Ce n'est plus la « performance » énergétique que nous viserons car nous n'avons plus l'âge pour cela, parce que cette performance nous obligerait à accentuer encore un peu plus l'épuisement de nos ressources financières mais aussi l'utilisation des ressources naturelles alors qu'il nous semble que notre planète est déjà au-delà de ses limites. Mais nous avons besoin de cet audit pour ne pas nous tromper, pour choisir ou non parmi les recommandations les solutions durables, robustes. Celles qui résistent dans le temps et améliorent un peu plus notre PEB . Car une évidence nous apparaît aujourd'hui : toute mise en œuvre pour répondre au PEB souhaité a ses limites et dépend de la situation et des convictions personnelles de chacun ! Nous, nous ne sommes plus dans la performance... juste peut-être prêts à avancer encore d'un pas mais attendons d'abord notre bulletin. En attendant, je vous livre ces informations bien utiles lorsqu'on entame ces démarches :

### **La performance énergétique des bâtiments (PEB).**

(\*)Vente, achat, location,

le PEB, ça change tout !

### **POURQUOI VOUS INVITER A VOUS METTRE EN ROUTE SANS ATTENDRE ?**

Pour répondre au défi énergétique actuel, la Wallonie impose depuis 2010 des exigences de performance énergétique pour les bâtiments : c'est la réglementation PEB.

Cette réglementation découle d'une obligation européenne et vise à garantir des bâtiments plus sains, plus confortables et plus économes en énergie. En effet, les bâtiments représentent 40% de la consommation énergétique globale.

Elle s'applique à l'ensemble des bâtiments à construire ou à rénover.

## QUELLE EST LA PREMIERE ETAPE ? (\*\*)

Proches et accessibles à tous, les Guichets Énergie Wallonie sont 16 espaces répartis dans toute la Région et une équipe de 40 consultants qui accueillent et guident le citoyen dans les domaines touchant à l'énergie au sein de son habitat.

Ensemble, ils représentent un passage incontournable pour tous les citoyens, locataires ou propriétaires, à la recherche de conseils et astuces durables à adopter au quotidien comme dans leurs projets de construction ou de rénovation.

Aux guichets, le citoyen bénéficie de conseils techniques personnalisés, neutres et entièrement gratuits prodigués par des spécialistes au service de la Wallonie. Il obtient aussi des informations claires sur la réglementation et sur les aides en matière d'énergie en vigueur en Wallonie.

Réf : Guichets Énergie Wallonie - Site énergie du Service public de Wallonie

## POUR CONTACTER LE GUICHET DE L'ENERGIE DE MOUSCRON :

Guichet Energie Wallonie Mouscron

33 , Rue du Blanc Pignon

7700- Mouscron 056/33.49.11

## LA CELLULE ENERGIE DE LA VILLE DE MOUSCRON APPORTE SON AIDE TECHNIQUE ET FINANCIERE: (\*\*\*)

Plus de 18 000 logements mouscronnois datent d'avant 1980 et l'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre à raison de 80 à 95% d'ici 2050 par rapport à 1990.

Un AUDIT ENERGETIQUE DU LOGEMENT est obligatoire pour prétendre aux primes de la Région Wallonne. Celui-ci étant prohibitif, la ville de Mouscron a obtenu, des fonds européens, une aide financière pour rembourser le montant de cet audit avec un maximum de 1000 €.

La Ville de Mouscron assiste les citoyens mouscronnois dans les différentes démarches administratives pour la réalisation de l'audit. Si vous êtes citoyen et sensibilisé par la situation catastrophique de notre planète ou simplement si vous souhaitez connaître l'état de votre bien avant d'envisager quoi que ce soit, vous n'hésitez pas à entamer les démarches. Et l'audit, c'est le premier pas à franchir.

DERNIERE INFO QUI POURRAIT VOUS INTERESSER...

Vous voulez calculer votre PEB vous-même à titre indicatif ou vous préparer à la visite d'un auditeur?  
Tapez dans votre barre de recherche de votre ordinateur Mon Quickscan

*Serge Raveschot*

Pour la petite histoire, l'auditeur est venu. Nous lui avons montré les plans de la maison, les différents travaux effectués ces 25 dernières années .. Il est allé chercher dans sa voiture une caméra thermique, a fait rapidement le tour de la maison... Et est reparti sans faire l'audit qu'il estime inutile. Les améliorations seraient trop coûteuses et disproportionnées par rapport à la faible amélioration que cela engendrerait. D'après lui, à notre stade, il préconise de déterminer le PEB estimé entre C et B. Un PEB qui reste valable 10 ans.

Cet "audit" ne nous a rien coûté (Il faut souligner le professionnalisme de l'auditeur) tout en répondant aux nombreuses questions que nous nous posions !

---

(\*) Article : Christine Massuy dans « Femmes d'aujourd'hui » de février 2023 que je vous recommande de lire dont j'ai repris le titre.

(\*\*) Référence : Respecter la réglementation en matière de performance énergétique de mon bâtiment (PEB) (wallonie.be)

(\*\*\*) Source : calendrier de l'énergie 2023 édité par la ville de Mouscron – site : [www.mouscron.be](http://www.mouscron.be)

**PENSÉE**

**Les gens heureux construisent leur  
monde intérieur ;  
les gens malheureux blâment le  
monde extérieur**

Buddha

# OFFENSIVE MAJEURE des lobbys contre le vivant

**Mobilisation générale contre les nouveaux pesticides génétiques de l'agrochimie ; contre-attaque de Bayer-Monsanto et de l'agrochimie dans le procès Justice pour le vivant ; rapport explosif sur l'exposition des eurodéputés aux pesticides ; près de 90 espèces d'abeilles sauvages différentes identifiées sur l'île de Groix ; 420 000 signatures déposées à Matignon et au Parlement européen contre la dérégulation des nouveaux OGM...**

Retrouvez dans le bulletin de liaison\* tous les détails du combat et des actions menées par POLLINIS pour empêcher l'extinction des pollinisateurs – grâce à votre engagement !

\* <https://info.pollinis.org/bulletin-de-liaison-24/?akid=20152.542778.WxuZF2&rd=1&t=17>

Quand Pollinis et 4 associations de défense de la Nature ont attaqué en justice l'Etat français "pour l'obliger à réévaluer la toxicité de tous les pesticides en circulation sur son territoire et tenter de sauver les abeilles et la biodiversité", Phyteis, le lobby français des géants de l'agrochimie (Bayer-Monsanto, Syngenta-ChemChina, BASF et Corteva) met "à disposition du gouvernement français son immense arsenal juridique et scientifique".

Par tous les moyens, ces multinationales (à elles 4, elles représentent 80% du marché mondial des pesticides !) font pression sur les politiques pour qu'ils continuent à autoriser leurs biocides, essayent d'empêcher les protocoles scientifiques qui pourraient démontrer leurs responsabilités dans le déclin avéré des pollinisateurs. Leurs produits, tant les anciens que les nouveaux, issus de "bio"-technologies génétiques, sont des dangers pour toute la chaîne alimentaire : sans pollinisateurs, énormément de plantes disparaîtront. Ces plantes, c'est notre nourriture quand même !

Mais les associations environnementales, soutenues par la population, ne lâchent rien, ni à la COP15, ni à la Commission européenne (la Commission européenne qui "refuse de transmettre à POLLINIS des informations capitales sur les petits arrangements des États européens avec les lobbys, qui ont conduit au massacre pendant plus de 10 ans des abeilles et des pollinisateurs – au mépris d'une décision de justice <sup>(1)</sup> et de ses propres textes de loi <sup>(2)</sup>") et face à l'Etat français en démontant les arguments du Ministre de l'Agriculture.

**"Les multinationales de l'agrochimie sont aux abois"**

Il y a un an, des tests<sup>(3)</sup> réalisés sur les cheveux de 30 eurodéputés révélaiient que 9 tests/10 étaient contaminés par au moins un pesticide, preuve que tout le monde risque d'être contaminé.

*"Une victoire inédite est désormais à notre portée !  
Ensemble, nous*

*pouvons obliger l'État à retirer du marché tous les pesticides qui exterminent les abeilles, les syrphes, les papillons, et toutes les espèces végétales et animales qui en dépendent.*

*C'est pourquoi les multinationales de l'agrochimie sont aux abois. Pour elles, l'enjeu est vital."*

Et soyez-en sûrs, une floppée de juristes et de scientifiques mandatés par ces multinationales est certainement déjà à l'oeuvre pour que ces pesticides qui ravagent les abeilles et rongent les écosystèmes continuent à remplir les caisses des actionnaires... au détriment du vivant.

C'est pour cela qu'il est important de continuer le combat, partout, sans relâche. Combat qui risque d'être long, brutal et coûteux.

Pour en savoir plus et/ou pour apporter votre soutien, vous pouvez visiter le site de Pollinis : <https://www.pollinis.org/>

*d'après des articles de Pollinis*

## Références

*(1) Tribunal de l'Union européenne, Affaire POLLINIS vs. Commission européenne, 14 /09/2022.*

*(2) Union européenne, Règlement (CE) n° 1049/2001 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2001 relatif à l'accès du public aux documents du Parlement européen, du Conseil et de la Commission.*

*(3) POLLINIS, Pesticide contamination among members of the european parliament, scientists and journalists, septembre 2022.*

# IMAGES DE NATURE pour le plaisir des yeux



Rouge-gorge

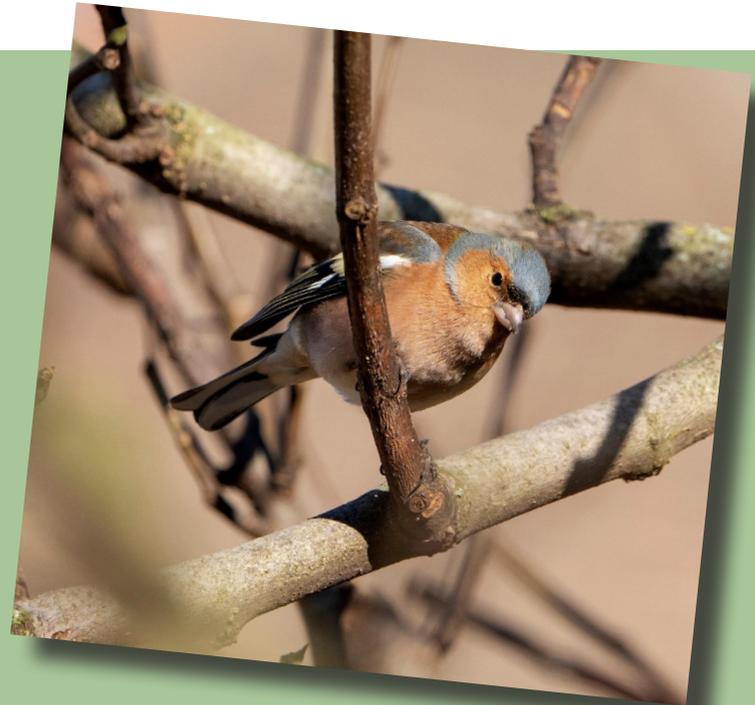


Chardonneret élégant

Dans le jardin de  
Bénédicte Blomme,  
à Luigne  
au mois de février



Pinson femelle



Pinson mâle

GENTILS ET BEAUX MAIS  
CES OISEAUX  
NE SONT PAS  
MES ANGES



# STOP AUX DÉRIVES DE LA CHASSE

## Communiqué

Newsletter reçue le 30 janvier 2023

**Le 26 janvier 2023, le journal “L’Avenir” publiait un article intitulé “*Lâcher de faisans, nourrissage du gibier: tir à vue sur certaines pratiques de chasse*” en se référant à une lettre adressée par des chasseurs au Ministre Willy Borsus, responsable de la chasse en Région wallonne.**

Le Collectif “Stop aux Dérives de la Chasse” (SDC) salue la prise de position de ces chasseurs parce que ces pratiques portent atteinte à la conservation de notre biodiversité et au respect du bien-être animal. Il n’est plus à démontrer aujourd’hui l’impact dévastateur des lâchers de petit gibier, entre autres ces derniers mois où la virulence du virus de la grippe aviaire s’est bien manifestée dans les zones où des lâchers sont effectués. La biodiversité souffre, elle aussi, de cette pratique inutile. En relâchant des faisans par milliers, voire dizaines de milliers, certains chasseurs détruisent leur propre environnement, et le transforment en désert biologique.

Les signataires de cette lettre adressée à Mr. le Ministre Willy Borsus s’attardent aussi sur la pratique du nourrissage du gibier. En dénonçant le nourrissage comme “faux-nez à des pratiques qui ont pour seul but de maintenir des densités de gibier allant bien au-delà de la capacité naturelle d’accueil du milieu”, ces personnalités du monde de la chasse ne font que dévoiler des pratiques déviantes que de nombreuses associations environnementales dénonçaient depuis longtemps au sein du Collectif « Stop aux dérives de la chasse » sans la moindre réaction jusqu’ici.

Il faut rappeler que le nourrissage continu toute l’année est toujours soutenu par les dirigeants du Royal Saint-Hubert Club de Belgique, principale fédération de chasseurs. Les signataires semblent donc s’en désolidariser avec un certain courage soulignons-le. Le nourrissage du gibier en hiver est non seulement totalement inutile, mais contre-productif comme le démontrent de nombreuses études scientifiques. Le DEMNA (Département de l’Étude du milieu naturel et agricole) dans une de ses nombreuses publications sur le sujet, démontre que le nourrissage dissuasif ne sert strictement plus à rien en cas de surpopulation comme c’est le cas actuellement. De plus, nourrir les ongulés en hiver contrecarre la nature dans le rétablissement d’équilibres rompus par ces dérives.

Le collectif SDC va plus loin que ce groupe de chasseurs et demande l’arrêt total de tout nourrissage et de tout lâcher de petit gibier pour le tir (déguisés insidieusement jusqu’ici en gibier de repeuplement). Si le repeuplement se révélait indispensable dans le cas d’un vrai risque d’extinction, ce ne pourrait s’envisager qu’après une restauration des habitats dégradés suivie d’une période de non-chasse de deux ou trois années, le tout encadré par des plans de gestion suivis scientifiquement pour rester cohérent.

Le Collectif “Stop aux Dérives de la Chasse” n’est donc plus seul à dénoncer ces pratiques scandaleuses et se réjouit de voir certains chasseurs s’impliquer aussi pour une chasse plus éthique.

## Ravik, made in récup !

**C'est un petit article que j'ai lu dans « Vivre la Wallonie ... le magazine de votre région N° 59 Printemps 2023.**

Ce petit article, très intéressant, nous parle d'une ressourcerie namuroise « Ravik » qui vient retirer gratuitement leurs objets à domicile mais l'originalité, c'est que cette collecte est « non écrémante » c'est-à-dire que la ressourcerie reprend chez les gens les objets en bon ou mauvais état (cela représente un volume de 20 à 25 tonnes quotidiennement collectées par les 7 camions de la ressourcerie .... Impressionnant, n'est-il pas ?).

Une partie de ces objets sont déchargés, sélectionnés, triés, réparés et nettoyés et vendus dans les magasins « Ravik essentiel ». Les objets non réutilisables sont démantelés, recyclés ou valorisés énergiquement.

La crème des objets collectés mais aussi des bijoux ou de la déco, créés à partir de matériel de « récup » se retrouve dans le magasin « Ravik sélection » avec même un service de « clic and collect » soutenu par la Wallonie dans le cadre de son appel à projets « Réutilisation » de 2021. Et ce n'est pas tout, Ravik Création vient compléter le tout ! A partir du bois des meubles qui constituent plus de la moitié de la collecte, l'atelier menuiserie de la ressourcerie namuroise crée et produit du mobilier éco-design personnalisé. Cuisines, salles de réunions ou meubles de salon, la technique du lamellé-collé, utilisée par « Ravik création » permet d'aménager de façon durable et contemporaine, les intérieurs et les espaces de travail.

Ce serait bien que ce type d'initiative soit proposée dans notre région ... A ma connaissance, seuls les meubles en très bon état sont repris par la ressourcerie mouscronnoise. Bien entendu, nous pouvons toujours essayer de les donner à des personnes dans le besoin mais le gros problème est bien souvent le transport, surtout si les meubles sont lourds et/ou encombrants.

Pour terminer ce petit article, savez-vous ce que veut dire le nom « Ravik » ? Et bien il veut dire « redonner vie »

A bientôt, pour une autre info !

*Sylvia*

Les Ressourceries le Carré, la Poudrière et du Sud-Hainaut viendront à votre rencontre dans les recyparcs (le 20 mai à Mouscron1 et le 21 octobre à Estaimpuis). Venez déposer vos objets, mobiliers, jouets, matériel de puériculture en bon état... directement dans leur camion. Histoire de désencombrer la maison et de donner une seconde vie à vos objets !

Les Ressourceries permettent la réutilisation de biens en bon état, évitant ainsi qu'ils ne deviennent des déchets. Prolonger la vie de biens de consommation a un impact positif sur l'environnement : on évite d'aller puiser dans les ressources limitées de la planète pour produire de nouveaux objets.

Collecter, trier et vendre des biens de qualité à très faible prix, venir gratuitement en aide aux personnes sinistrées ou en situations précaires ? A travers leurs actions, ces organismes favorisent la réinsertion socio-professionnelle, l'économie sociale et solidaire et le commerce local.

Pour tendre vers un développement plus durable, le réflexe de la seconde main doit entrer dans les habitudes de consommation.

<https://www.ipalle.be/les-ressourceries-en-tournee-dans-les-recyparcs/>

# LE POIDS DU GRAS et la grossophobie



**Si les temps changent, la pression reste. Les discours (se) libèrent, mais le poids social et politique de l'apparence reste lourd à porter. En 2023, peut-on être en surpoids, « gros.se », obèse, et ne pas subir les jugements, regards, diagnostics hâtifs et pressions ?**

Quelques chiffres « secs » d'abord : 59% des Belges sont en surpoids, dont 67% des hommes et 52% des femmes. 23% de la population belge est considérée comme obèse. Les hommes plus (24%) que les femmes (22%). (Source Sciensano via RTBF, 2022). Un quart des adultes au niveau européen (OMS). Ces états de surpoids et d'obésité sont calculés grâce à l'indice de masse corporelle (IMC), outil de mesure basé sur un rapport « poids/taille au carré ». Ces statistiques sont fiables, mais ne disent pas grand-chose.

Car derrière les stats, il y a les gens. Derrière le chiffre – brutal - de l'IMC, il y a d'autres réalités, comme l'état de santé, l'âge, la pratique ou non d'un sport. Derrière le gras, il y a le cœur, les ressentis, les vécus. Et derrière les éléments factuels, il y a l'imaginaire collectif du beau, du mince, du sain.

## La bulle de body positivity

« J'aime penser qu'à notre époque, on voit de la beauté chez chaque personne, quelle que soit la taille de ses vêtements », indiquait récemment une jeune femme sur les réseaux sociaux. La jeune génération – ou une partie - a fait du mouvement dit « body positivity » (« image corporelle positive ») un cheval de bataille. On se montre tel.le que l'on est. Beau ou belle, féministe, libre de ses choix, gros.se ou mince, valide ou non, avec ou sans poils ou vergetures. Rien n'est disgracieux, anormal ou laid. « Tout est ok si tu t'aimes comme tu es. » Une bulle d'air dans un monde instagrammé où nombre de photos sont modifiées, proposant des modèles jeunes, minces et lisses. Mais la réalité, où se situe-t-elle ?

Ailleurs.

Notamment parce que chaque mouvement a son contraire. Les réseaux sociaux ont autant de visages que d'utilisateurs. trices, et peuvent refléter le meilleur comme le pire. La bienveillance, l'ignorance ou la méchanceté crasse. Le cyberharcèlement frappe fort. Il suffit de lire le flot d'insultes qui accompagne chaque publication d'un mannequin dit de grande taille ou d'une star dont la cuisse se serait un peu épaissie. La « grossophobie » porte aujourd'hui un nom et n'est plus acceptable socialement. Mais elle existe, à tout niveau. Elle se cache derrière des faux prétextes de santé, dans des remarques déplacées, dans des discriminations à l'emploi, à l'accès aux soins, aux assurances. Nous y reviendrons.

Alex Light, activiste et auteure anglaise, écrivait ceci en 2022 : « Nous vivons aujourd'hui dans un monde où les messages sur l'image corporelle sont très contradictoires. Pour chaque personne qui nous donne des conseils pour perdre du poids, une autre nous dit d'aimer notre corps. Ce dernier point est, bien entendu, positif : plus nous célébrerons la peau que nous portons, et éviterons de faire de la perte de poids la réponse à tout, mieux ce sera. Mais en réalité, il n'est pas si facile de faire taire les conseils et les messages omniprésents, où mince = « bien » et gros = « mauvais ». Ni d'éradiquer du jour au lendemain notre phobie intériorisée de la graisse, d'autant plus que l'acceptation du corps n'est entrée dans les mœurs que très récemment. »

**Pour chaque personne qui nous donne des conseils pour perdre du poids, une autre nous dit d'aimer notre corps.**





DANSEUSE À LA BARRE BOSTERO

la part de TCA chez les jeunes femmes et les filles a augmenté depuis la crise Covid, climat anxigène aidant.

### L'injonction du « tu t'aimeras » est-elle toxique ?

Notons que ce mouvement d'appréciation du corps sous toutes ses formes a ses détracteurs. Car ses messages ressemblent à une nouvelle injonction : celle de se sentir bien dans son corps, en toute circonstance. Celle de s'accepter, de s'aimer. Absolument. Or, on le sait, cette capacité n'est certainement pas donnée à toutes et tous. Des décennies de pression sociale, de culture du régime parfois mise en place dès l'enfance, de mépris du gras, de mise en valeur de modèles jeunes, minces et sans défaut... ne se détricotent pas facilement. L'image corporelle positive à tout prix rejeterait celles et ceux qui se battent encore avec leur image... et leur corps.

Les troubles du comportement alimentaire, pris à des degrés divers, les sœurs de malheur anorexie mentale et boulimie, ou encore la plus récemment nommée orthorexie (=la volonté obsessionnelle de n'ingérer que des aliments sains), continuent de faire des ravages. Sciensano indiquait en 2018 que 7% des Belges sont affectés par un trouble du comportement alimentaire (TCA) de type anorexie-boulimie. D'autres troubles, moins connus, moins visibles ou non-diagnostiqués s'ajoutent à ce nombre officiel. « On observe en outre de plus en plus souvent des formes atypiques de troubles du comportement

*alimentaire et de frénésie alimentaire (compulsion poussée à l'extrême où toute nourriture est avalée en très peu de temps) chez des enfants de plus en plus jeunes »,* indique le portail wallon Infosanté. Selon une enquête menée par De Morgen, la part de TCA chez les jeunes femmes et les filles a augmenté depuis la crise Covid, climat anxigène aidant. « Toutes les cliniques alimentaires indiquent que l'âge moyen des demandeuses d'aide a également considérablement diminué depuis la pandémie. Il s'agit, beaucoup plus souvent que par le passé, de filles de 12 à 16 ans. Le vide social, la peur et l'incertitude de la période corona ont créé un terreau idéal, renforcé par des applications comme Instagram et ses influenceurs », indique le quotidien suite à son analyse.

Dans un autre ordre d'idée, les régimes – « keto », « hyperprotéinés », « paléo » et plus – font toujours fureur, et les offres de formations en « coaching alimentaire » poussent comme des champignons (à 25 kcal les 100 grammes). Nombre d'influenceurs et influenceuses font des affaires à coups de produits miracles et rapides. On calcule les calories, les macros, les pas que l'on fait, le gras que l'on brûle. Rien de nouveau sous le soleil. Le corps de type « fitness » est loin d'être passé de mode, et la publicité ciblée le sait très bien.

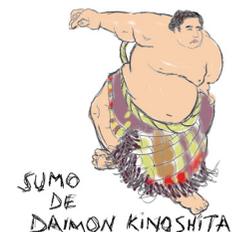
Respirons.



Nous vivons dans un monde d'image, où l'apparence, le virtuel, l'illusion de bien-être, de richesse et de beauté est partout. La jeunesse y est particulièrement exposée. Nous vivons aussi, paradoxalement, dans un monde inégalitaire, violent, menaçant et menacé. Les défis climatiques, sociétaux, sociaux sont immenses, effrayants. Dans un monde comme celui-ci, pourtant, on continue de se focaliser sur des questions de poids, de gras, de contrôle des corps et des esprits. Une contradiction de plus. Peut-être y voit-on un moyen de conserver le contrôle sur quelque chose.

Certain.es critiques du mouvement dit « body positivity » proposent une alternative, celle de la « body neutrality », la neutralité du corps. Une zone de discussion qui n'imposerait plus de donner une quelconque valeur à l'apparence, de lier corps et beauté, pour se recentrer sur l'humain et son ressenti, sur le monde. On essaie ?

Aurélie V.



## Grossophobie, qui est-tu ?

La grossophobie, c'est une « attitude de discrimination envers les personnes obèses ou en surpoids », nous dit Le Robert. Le terme de « grossophobie », s'il est apparu pour la première fois en 1994, est entré dans les dictionnaires courants à la fin des années 2010 seulement. On ne parle pas ici d'une phobie au sens de « peur irrationnelle », mais bien d'une réelle hostilité, qui se manifeste à tous les étages de la société, et à tous les âges.

Selon l'OMS, 63% des enfants en surpoids risquent de subir du harcèlement scolaire. 75% des enfants de moins de 10 ans associent le fait d'être gros ou grosse à quelque chose de négatif. Les commentaires, moqueries et remarques commencent dès le vestiaire du cours de gymnastique. Plus tard, c'est notamment au niveau de l'emploi que la grossophobie se fait sentir : discrimination à l'emploi, postes de travail non-adaptés, uniformes inexistantes en grande taille, etc.

Enfin, au cours de la vie, l'inégalité par rapport à l'accès au soin se fait particulièrement sentir. Les personnes grosses sont nombreuses à en témoigner : le monde médical lie – trop – souvent une pathologie, une douleur ou même un trouble de santé mentale au seul poids du patient ou de la patiente. Infantilisation des personnes grosses, minimisation de leurs maux, remarques désagréables, conseils « régime », voire matériel médical inadapté sont monnaie courante.

Activistes et associations de lutte contre la grossophobie tentent désormais d'agir et d'informer sur ces discriminations.

Des discriminations qui se sont longtemps dissimulées dans des blagues, des remarques ou des discours moralisateurs, voire hygiénistes. D'autres accusent même les militant.e.s anti-grossophobie ou même « body-positivity » de faire la promotion de l'obésité. Il n'en est évidemment rien. Le collectif français « Gras politique », particulièrement actif, indique ne pas faire « la promotion de l'obésité, et trouve ridicule de devoir s'en défendre. Nous combattons l'idée d'un corps unique, modelé pour sa performance dans une société capitaliste qui l'exploite. Chaque corps, chaque histoire est unique et mérite la dignité et le respect. Nous nous élevons contre les méthodes d'amaigrissement qui mettent les gros-ses en échec de manière claire et documentée : régimes restrictifs, interdictions alimentaires farfelues, stigmatisation des enfants gros, opérations bariatriques hors parcours médical contrôlé. Nous nous révoltons aussi contre les personnes qui gagnent de l'argent avec la souffrance de celles-celles qui souhaitent maigrir et qui exploitent les gros.se.s avec des solutions d'amaigrissement dangereuses. »

Les mots sont tombés : l'idéal d'un corps « taille unique », performant, mince et qui a payé pour l'être, c'est l'œuvre d'une société capitaliste, mercantile. Une société qui cherche à invisibiliser les inégalités sociales qui pèsent lourd dans – et sur – la balance.

Aurélie V.



les Balades de Martin  
dans le cadre des Journées wallonnes de l'Eau

# LES COULEURS DE L'EAU

di. 02/04/2023  
de 09h30 à 12h  
(RV à 9h15)

Réserve Naturelle Ornithologique de Ploegsteert (RNOP)  
Visite guidée autour de l'importance de l'eau dans nos vies  
mais aussi pour notre vie et la vie tout court. -GRATUIT-

Adresse du RV :  
devant le 272 Rue du Touquet  
7784 Comines-Warнетon  
(coordonnées GPS  
50.711.562, 2.913291)

Organisation : Eco-Vie en collaboration avec



Editeur responsable : ADAM Xavier - Rue de Néchin, 1E - 7730 Leers-Nord



# NOMMER SULTAN AL JABER À LA TÊTE DE LA COP28 risque d'aggraver le chaos climatique

Un article d'Amnesty International (12 janvier 2023)

« La nomination de Sultan al Jaber envoie le mauvais signal aux personnes les plus touchées par le changement climatique. C'est aussi un choix décevant pour tous ceux qui espèrent que la COP28 permettra de réaliser des progrès rapides s'agissant de réduire les émissions de carbone et d'assurer la justice climatique. » a déclaré Chiara Liguori, conseillère sur le climat à Amnesty International.

« Le fait que les Émirats arabes unis soient un grand producteur de pétrole augure mal des résultats de la COP28 et la nomination du directeur de la compagnie pétrolière nationale fait craindre que les Émirats arabes unis ne se servent de leur présidence pour promouvoir les intérêts du secteur des combustibles fossiles.»

« Il est encore temps de faire marche arrière. Sultan al Jaber devrait démissionner de son poste au sein de la compagnie pétrolière nationale et l'équipe dirigeante de la COP28 aux Émirats arabes unis devrait inscrire parmi ses priorités l'élimination progressive des combustibles fossiles.»

« Les demandes d'un nombre croissant d'organisations de la société civile et de gouvernements quant à la nécessité de sortir progressivement mais rapidement de toutes les énergies fossiles lors de la COP27 en novembre n'ont pas fait le poids face au puissant lobby des combustibles fossiles, qui a permis à plus de 630 représentants d'assister à la rencontre, à l'opposition flagrante des États producteurs de pétrole et à la position ambiguë de certains autres.»

« Les dernières études montrant que les températures augmentent à un rythme sans précédent et que les concentrations de gaz à effet de serre atteignent des niveaux records, il n'a jamais été aussi urgent de réaliser des progrès significatifs dans la lutte contre le changement climatique. »

# RAPPORT OXFAM SUR LES INÉGALITÉS

## un impôt unique de solidarité sur la fortune



**Il y a 10 ans, Oxfam lançait l'alerte pour la première fois sur les inégalités extrêmes lors du Forum économique mondial de Davos. Depuis, les milliardaires ont presque doublé leurs richesses. Plus stupéfiant encore, depuis 2020, les 1 % les plus riches ont accaparé presque deux fois plus de richesses que le reste de l'humanité.**

Nous traversons une période sans précédent marquée par des crises multiples. Des dizaines de millions de personnes supplémentaires sont aujourd'hui confrontées à la faim. Des centaines de millions d'autres font face à des augmentations intenable du coût des produits de première nécessité ou du chauffage. Pour la première fois en 25 ans, la pauvreté gagne du terrain. Mais parallèlement, d'autres profitent de ces crises multiples. Les plus fortuné-es se sont considérablement enrichi-es, et les bénéfices des entreprises ont atteint des sommets, provoquant une explosion des inégalités.

Ce rapport montre en quoi il est indispensable de taxer les personnes riches pour faire face à cette succession de crises sans précédent et à la montée en flèche des inégalités. Il détaille comment, dans l'histoire récente, l'imposition des plus riches était bien plus élevée. Il souligne le fait que taxer les personnes riches et à faire payer aux milliardaires leur juste part sont des mesures extrêmement populaires. Il met en évidence la manière dont l'imposition des personnes riches permet de limiter le pouvoir des élites et de réduire non seulement les inégalités économiques, mais aussi les inégalités raciales, de genre et coloniales. Il dévoile le montant de l'impôt que les plus riches pourraient payer, ainsi que les solutions éprouvées dont disposent les gouvernements pour lever cet impôt. Il explique comment la taxation des personnes riches peut clairement nous mettre sur la voie d'un monde plus égalitaire, durable et exempt de pauvreté.

<https://www.ess-europe.eu/fr/news/rapport-oxfam-2023-taxer-les-plus-riches-pour-des-societes-plus-justes-et-plus-solidaires>

## LU POUR VOUS **Dites stop au gaspillage alimentaire!**

C'est une info intéressante, un petit article que j'ai lu dans « Vivre la Wallonie ... le magazine de votre région N° 59 Printemps 2023. »

Ce petit article renvoie au site [moinsdedechet.wallonie.be](https://moinsdedechet.wallonie.be) ... j'y suis donc allée et effectivement si vous suivez le lien suivant : [https://moinsdedechets.wallonie.be/gaspillage-alimentaire/conseils-astuces.php#au\\_magasin](https://moinsdedechets.wallonie.be/gaspillage-alimentaire/conseils-astuces.php#au_magasin) vous trouverez pleins de petits conseils facilement applicables de façon journalière : comment faire ses courses, ses achats, gérer son frigo, son congélateur ; utiliser les restes ou optimiser des quantités à cuisiner etc.

Bon, peut-être que vous appliquez déjà tous ces petits conseils, mais peut-être aussi que vous apprendrez, quand même, l'une ou l'autre astuce

Bonne lecture !

*Sylvia*

## UN LIVRE une réflexion

**« L'argent magique » existe, et ce sont les entreprises qui en profitent. En deux ans de pandémie, elles ont obtenu des centaines de milliards d'euros d'aides nouvelles, qui se sont ajoutées aux milliards d'euros d'aides directes ou indirectes déjà en place. Qui sont, dès lors, les « assistés » ?**

Le vrai « pognon de dingue » est celui qui alimente les caisses des grands groupes, pas celui qui finance les services publics ou la protection des plus démunis. Avant la pandémie, les aides aux entreprises augmentaient déjà trois fois plus vite que les dépenses sociales. Distribuées sans véritables conditions, sans suivi et sans transparence, elles ne servent qu'à perpétuer les carences d'un modèle économique à bout de souffle, qui enrichit les milliardaires, détruit des emplois et dérègle le climat.

**MAXIME COMBES  
OLIVIER PETITJEAN**

**UN POGNON  
DE DINGUE  
MAIS POUR QUI ?**

**L'ARGENT MAGIQUE  
DE LA PANDÉMIE**

 DON QUICHOTTE | SEUIL

L'ère du « quoi qu'il en coûte » inaugurée au printemps 2020 n'a que très peu profité à l'hôpital, à l'éducation et aux travailleurs essentiels. La pandémie aura surtout servi à consacrer la mise des finances publiques au service du secteur privé. Adieu l'État-providence pour tous, bienvenue dans le corporate welfare, l'État-providence pour les entreprises !

Les auteurs

Maxime Combes, économiste, travaille sur la mondialisation et le réchauffement climatique et contribue au magazine en ligne Basta ! ([bastamag.net](http://bastamag.net)). Il est l'auteur de *Sortons de l'âge des fossiles !* Manifeste pour la transition (« Anthropocène », Seuil, 2015). Olivier Petitjean, journaliste, est le cofondateur de l'Observatoire des multinationales et son coordinateur depuis 2013. Spécialiste de l'investigation sur les grandes entreprises et le lobbying, il est l'auteur du *Devoir de vigilance* (éd. C. L. Mayer, 2019).

les balades de  
**Martin**

**Palingbeek**  
**21 mai**  
dimanche

**RV à 14H** parking du centre  
d'accueil du  
**PALINGBEEK**  
50.822577 2.905673

parking situé le long de la route  
Vaartstraat n°7 à 8902 IEPER-ZILLEBEKE

**Eco-Vie vous emmène à la  
découverte du site tout au  
long de l'histoire du canal  
COMINES - IEPER jamais  
devenu navigable.  
Fin vers 17H**

Editeur responsable : Xavier ADAM Rue de Nèchin 1E 7130 Leers-Nord

**PENSÉE**

La vie est un défi à relever,  
un bonheur à mériter, une  
aventure à tenter.

Mère Teresa



Vaart Komen-leper

# PESTICIDES INTERDITS ICI vendus là-bas

**Interpellées par les lourdes conséquences sanitaires et sociales qu'entraînent de telles exportations, 6 organisations de solidarité internationale (Broederlijk Delen, FIAN Belgique, Iles de paix, Viva Salud, Entraide et Fraternité, SOS Faim) ont piloté une étude pour élucider le rôle de la Belgique dans ces exportations de pesticides interdits. Les résultats sont très préoccupants.**

Le commerce et l'usage des pesticides est en croissance au niveau mondial (+ 60 % de ventes entre 1990 et 2020) alors même que leur dangerosité et leurs effets néfastes sur la santé des agriculteur-ice-s, des consommateur-ice-s et, plus largement, sur l'environnement et la biodiversité sont confirmés par de nombreuses études scientifiques.

Parmi les pesticides sur le marché, 207 substances sont interdites ou fortement réglementées à l'usage dans l'Union européenne sur base de propriétés chimiques problématiques. Pourtant, cette régulation autorise les pays de l'UE à exporter ces substances dangereuses hors de l'UE. Un commerce qui bénéficie essentiellement à l'industrie agrochimique. La Belgique est un des pays exportateurs les plus importants.

Le rapport montre qu'entre 2013 et 2020, la Belgique a exporté près de 50.000 tonnes de ces pesticides interdits vers plus de 70 pays. Ce commerce toxique est non seulement immoral mais il est également contraire aux engagements de la Belgique en matière de droits humains.

Pour aller plus loin : <https://www.fian.be/Le-role-inacceptable-de-la-Belgique-dans-l-exportation-de-pesticides-interdits?lang=fr>

Notes d'analyse : <https://www.fian.be/Pesticides-et-Droits-humains?lang=fr>

Le résumé : <https://cloud.fian.be/s/T2EKsSeCKZjYYGd>

Le rapport complet : <https://cloud.fian.be/s/DMJzKxNCo28ETW5>

Pétition : <https://stop-pesticides.be/>

© FIAN Belgium — 2023

PENSÉE

C'est le propre de l'homme de  
se tromper ; seul l'insensé per-  
siste dans son erreur.

Cicéron

# ENERGIES

## entre mensonges et omissions

### Energies – « essence russe » aux abois... mensonge ou hypocrisie ?

La guerre, où qu'elle se déroule, est toujours une aberration. Et l'économie qui se met en place l'est encore plus : quand les pays en conflit ne parvenaient pas à enrayer les inégalités sociales et la pauvreté « par manque de moyens », ils parviennent à trouver des fonds pour s'armer et à envoyer presque sans compter, en « cadeau », moult bombes, obus, roquettes et balles à l'ennemi. Mais ce n'est pas tout...

Economie parallèle ? C'est bien connu dans notre région frontalière, le marché noir était monnaie courante lors du dernier conflit. Mais aujourd'hui, dans le conflit russo-ukrainien (Russie-Pays de l'ouest), alors que les sanctions économiques visent le pétrole russe par un embargo, nous continuons à rouler avec ce pétrole. Comment est-ce possible ?

D'une part, il semblerait que des pétroliers russes transfèrent leur cargaison dans d'autres pétroliers en pleine mer, faux papiers et le tour est joué. D'autre part, et c'est dénoncé depuis longtemps, depuis l'annonce de sanctions au tout début des combats, le brut est vendu en Inde qui en importe plus qu'auparavant, y est transformé et revendu en partie chez nous, aux USA, en Australie... les pays qui ont décrété l'embargo russe.

### Energies – chauffage au bois... mensonge ou ruse, paresse ?

Ces dernières semaines, les médias annoncent avec insistance que le chauffage au bois est plus polluant que le mazout ou le gaz. En brûlant, il dégage des particules fines plus dangereuses que celles des chauffages aux énergies fossiles car elles sont plus fines et capables de s'introduire plus profondément dans nos poumons. Mais on ne dit pas tout... Avec la flambée des coûts des énergies fossiles, beaucoup de personnes ont réutilisé ou utilisé plus fréquemment leur poêle au bois. Et effectivement, les feux de bois sont sources de polluants atmosphériques (particules, monoxyde de carbone, hydrocarbures aromatiques polycycliques) et peuvent produire des particules très fines en se consumant. Alors, en période anticyclonique, ces particules sont particulièrement néfastes pour notre santé, plus encore pour les personnes fragiles des poumons et les asthmatiques. Mais de quels types de chauffage parlent les médias ?

D'office, il faut exclure les feux ouverts. D'ailleurs, on ne peut plus décemment les appeler "moyen de chauffage" car 85 à 95% de l'énergie s'envolent par la cheminée. Poêles et cassettes ont un bien meilleur rendement en diffusant entre 60 et 85% de l'énergie en chaleur à l'intérieur des habitations. Malheureusement, c'est en se consumant lentement dans ce type de poêle que les bois dégagent toute la pollution atmosphérique dont parlent les médias. Mais ils font l'impasse sur les poêles de masse qui demandent une combustion rapide du bois dont la chaleur accumulée rayonnera pendant 12 à 24 heures. Il faut bien sûr aussi veiller à ce que les bûches soient bien sèches : un bois avec plus de 25% d'humidité est plus polluant. Les poêles à pellets tirent aussi leur épingle du jeu mais, ces derniers, chauffent par convection.

*Xavier*

<https://www.quechoisir.org/decryptage-chauffage-au-bois-gare-a-la-pollution-n70855/>

[https://www.bfmtv.com/economie/entreprises/energie/sanctions-contre-la-russie-l-ue-importe-t-elle-du-petrole-russe-lorsqu-elle-en-achete-a-l-inde\\_AV-202302050159.html](https://www.bfmtv.com/economie/entreprises/energie/sanctions-contre-la-russie-l-ue-importe-t-elle-du-petrole-russe-lorsqu-elle-en-achete-a-l-inde_AV-202302050159.html)

# BLOOM, WeMove Europe ou Greenpeace se battent pour défendre les océans

## Des associations comme BLOOM, WeMove Europe ou Greenpeace se battent pour défendre les océans.

Nous vous avons déjà informés des problèmes occasionnés par la surpêche et le chalutage de fond [1], comme la senne maritime, pratiqués par la pêche industrielle. Après le passage de ces chalutiers, ne reste qu'un terrain vague. Poissons pêchés légalement, ou non parce que trop petit par exemple, phoques, dauphins et autres cétacés, tout y passe en labourant pratiquement l'écosystème du fond des océans. Même en zone protégée !

Un petit « Ouf ! » peut être poussé car, grâce aux combats de ces associations, du soutien de toutes et tous, l'Union Européenne vient d'annoncer que dans les zones protégées des sites Natura 2000 le chalutage de fond sera interdit pour mars 2024 et d'ici 2030 dans toutes les autres zones marines protégées actuelles et futures [2]. Malheureusement, et contrairement à toute logique le Gouvernement français vient d'énoncer clairement son refus catégorique à cette protection voulue par l'Europe [3].

Les lobbys industriels, toujours sur le front, tentent par tous les moyens de garder les choses en l'état voire même à faire machine arrière, en tout cas au moins de retarder les avancées pour protéger le vivant, les océans et notre avenir. Et quand l'UE légifère finalement pour l'Europe, il reste d'autres océans dans le monde, non ?

Dans l'Océan Indien, les thoniers français et espagnols déciment là-bas aussi la vie aquatique (lire ci-après : « Pillage des eaux africaines ». Des « captures illégales des navires français, facilitées par l'État, se poursuivent. C'est pour y mettre fin au plus vite que BLOOM saisit aujourd'hui (NDLR : le 8 mars 2023) le Conseil d'État » ainsi que le tribunal administratif car l'administration française refuse de transmettre des informations sur le contrôle des thoniers, leur nombre et les localisations des radeaux dérivants français car si des contrôles ont bien lieu (statistiquement : 0,9 contrôle/an/bateau), ils concernent, pour 88%, les navires voguant dans les façades maritimes (les mers et océans limitrophes de la France) et 12% pour les territoires d'Outremer et hors façade. Ces contrôles si rares sont

propices à des fraudes quotidiennes du secteur, comme de la sous-déclaration de captures, des dépassements des quotas, de fausses déclarations d'espèces, poissons sous-taille, des fraudes sur la puissance motrice etc.

Et certains voudraient en plus passer à l'exploitation minière des grands fonds! [4]

Xavier

[1] <https://europe.oceana.org/en/our-work/bottom-trawling/overview>

[2] Communiqué de presse : [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip\\_23\\_828](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_23_828)

Plan d'action européen pour la protection et la restauration des écosystèmes marins en faveur d'une pêche durable et résiliente :

[https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/system/files/2023-02/COM-2023-102\\_en.pdf](https://oceans-and-fisheries.ec.europa.eu/system/files/2023-02/COM-2023-102_en.pdf)

[3] Questions d'actualité GF 08/03/2023 <https://youtu.be/tDq5V1aRIhk>

[4] <https://www.greenpeace.fr/non-a-lexploitation-mini%C3%A8re-en-eaux-profondes/>





## ECO-VIE A BESOIN DE VOUS

Tout est possible avec la participation du plus grand nombre. C'est pourquoi, nous sommes à la recherche de bénévoles pour nous épauler, nous qui sommes tous bénévoles depuis de nombreuses années.

Vous pouvez nous aider, un peu, beaucoup, de temps en temps ou souvent. Tout le monde a des "talents cachés"...

Voici une liste, non exhaustive, de ce que vous pouvez faire pour nous aider...  
(si vous avez d'autres propositions, n'hésitez pas à nous en faire part) :

### Pour notre revue :

- Rédiger des articles (nous en recevons d'ailleurs de temps en temps)
- Nous suggérer des articles ou des sujets grâce à notre courrier des lecteurs (par mail : [contact@eco-vie.be](mailto:contact@eco-vie.be) ou +32 (0)56 337213 ou +32 (0)477 36 22 12
- Faire partie du comité de rédaction (5 réunions/an)

### Des ateliers

- En proposer
- Animer des ateliers de :
  - Percussion (djembé)
  - Cuisine végétarienne
  - "Zéro déchets"
  - Autres propositions .....

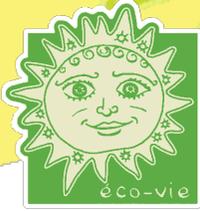
### Conférences-débats :

- En proposer
- Et/ou les organiser
- Et/ou les animer

### Les balades d'Eco-Vie :

- En proposer
- Et/ou les organiser
- Et/ou les animer

Autre : .....



Siège social : 34 Rue de l'Oratoire B - 7700 Mouscron  
056/337213 <http://www.eco-vie.be> [contact@eco-vie.be](mailto:contact@eco-vie.be)  
N° entreprise : 0862 049 094 N° Compte bancaire : BE82 5230 8023 7768

## **Administration :**

● Faire partie de nos membres effectifs et donc participer avec droit de vote à nos Assemblées générales (une ou deux réunions/an). C'est lors de ces Assemblées générales que nous fixons nos priorités pour les années à venir, nos activités et toutes décisions importantes.

● Être administrateur au sein de notre Conseil d'Administration (3 ou 4 réunions/an). C'est le Conseil d'Administration qui gère l'actualité de notre association, qui gère le quotidien et prépare l'ordre du jour des Assemblées générales

● Gérer les rappels de cotisation

D'autres suggestions? N'hésitez pas, contactez-nous ( [contact@eco-vie.be](mailto:contact@eco-vie.be) )

**Interressé(e) par l'une ou l'autre activité, envoyez-nous vos coordonnées et ce que vous êtes prêt(e) à faire via ( [contact@eco-vie.be](mailto:contact@eco-vie.be) )**

**Merci d'avance pour votre aide**

*Le comité de rédaction d'Eco-Vie*

# PILLAGE DES EAUX AFRICAINES

Extraits de la newsletter de  
l'association Bloom - 13/01/2023

## Révélation inédites sur la complicité de l'UE avec les lobbies français et espagnols

Nous révélons aujourd'hui les résultats choquants d'une étude inédite portant sur le poids des lobbyistes au sein des délégations officielles de l'Union européenne durant vingt années de négociations sur le thon tropical en Afrique, entre 2002 et 2022. Pour la première fois, la domination écrasante des lobbies industriels au cœur de la représentation publique est exposée de façon chiffrée.

Ces négociations ont lieu au sein de la Commission thonière de l'océan Indien (CTOI), sous l'égide de l'ONU, entre les pays riverains de l'océan Indien comme Madagascar ou l'île Maurice, et la Commission européenne au nom des pays de l'UE impliqués dans la pêche au thon tropical, en l'occurrence la France et l'Espagne qui sont les principaux acteurs de cette pêche industrielle.

### L'écrasement des pays du Sud par l'Union européenne

Notre analyse, qui porte sur 2.778 négociateurs composant les délégations formées par 30 pays lors des négociations annuelles de la CTOI depuis 2002, montre qu'à partir du moment où, en 2015, les pays riverains réclament un partage plus équitable des richesses et la mise en place de mesures de protection environnementale, l'Union européenne double subitement la taille de ses délégations qui passent de 22 personnes avant 2015 à 40 personnes en moyenne après 2015 de façon à bloquer toute forme de progrès écologique et d'émancipation économique des pays du Sud. La délégation européenne atteint même un pic de 70 négociateurs en 2021.

Cette augmentation de la taille moyenne de la délégation européenne s'accompagne d'une explosion du nombre annuel de lobbyistes en son sein : les défenseurs des intérêts industriels — *notamment ceux des thoniers senners français et espagnols* — passent de 8 lobbyistes en moyenne jusqu'en 2015 à 18 depuis ! Ces chiffres soulignent la démesure des délégations européennes et du poids de ses industriels, puisque l'Union européenne ne compte que 109 navires enregistrés dans l'océan Indien. L'Union européenne envoie désormais un délégué pour deux navires de pêche européens ! C'est dix fois plus que pour l'Indonésie, la deuxième plus grosse délégation.

### Le loup blanc des lobbyistes « suppléant » officiel de la France

Dans un paroxysme de confusion entre intérêt général et intérêts sectoriels, on découvre même qu'en 2019, le représentant des plus grands navires industriels français est même officiellement « suppléant » de la force publique. M. Marc Ghiglia, délégué général du puissant et omniprésent lobby industriel UAPF (« l'Union des armateurs à la pêche de France ») apparaît comme le « suppléant » de la cheffe de la délégation française à la CTOI, Mme Anne-France Mattlet, c'est-à-dire la personne dont nous avons

dénoncé le conflit d'intérêts auprès du Procureur de la République avec l'association Anticor le 14 novembre 2022. Le Parquet national financier a annoncé début décembre ouvrir une enquête préliminaire pour prise illégale d'intérêts. Mme Mattlet a été détachée, par la France, au sein du lobby Europêche pour une durée d'un an dans le but d'influencer à la baisse la norme environnementale européenne. Le vice-président d'Europêche n'est autre que M. Marc Ghiglia.

### Le chantage anti-écologique de l'UE en Afrique

En parallèle, l'UE bloque les propositions émanant des pays africains pour lutter contre la limitation des « dispositifs de concentration de poissons » (DCP), des radeaux artificiels déployés à très grande échelle mais dans la plus totale opacité, qui contribuent non seulement à l'effondrement des populations de thons mais à celui de l'ensemble des espèces marines.

En effet, les thoniers senneurs français et espagnols capturent désormais plus de 90% de leurs volumes à l'aide de DCP. 97% des albacores — une espèce considérée comme surpêchée depuis 2015 — capturés autour des DCP sont des juvéniles et ne se sont donc jamais reproduits.

La posture de l'UE que nous soulignons dans ce rapport va au-delà des traditionnelles « incohérences » qui caractérisent les objectifs antagonistes de l'aide au développement par rapport à la maximisation des avantages commerciaux. Nous dénonçons ici :

- Une stratégie bien planifiée par l'UE et ses lobbies industriels pour maintenir les nations d'Afrique et de l'océan Indien dans des économies de subsistance.
- La position inacceptable de l'UE qui utilise la suspension des aides au développement comme menace permettant de bloquer les progrès environnementaux.

### Les lobbies ne sont pas une fatalité

Ce deuxième volet de la série « TunaGate » pose la question du modèle (réellement durable d'un point de vue écologique et social) vers lequel nos sociétés veulent s'orienter. Les autorités publiques représentant l'environnement devraient diriger toutes les négociations et tous les processus réglementaires qui impliquent des ressources naturelles. Tout plan d'exploitation devrait être mis en balance avec les avantages sociaux tout en minimisant l'impact environnemental.

Nous adressons aujourd'hui aux autorités (CTOI, Commission européenne, France et Espagne) des courriers demandant :

- D'adopter des règles déontologiques interdisant aux industriels de faire partie des délégations officielles des pays négociateurs.
- De mettre fin au mélange des genres qui conduit à la destruction de la nature, du climat et des économies du Sud.
- D'assurer une bien meilleure représentation de l'intérêt général ainsi qu'un équilibre des tailles de délégations.
- De révéler l'identité de tous les membres ayant pris part aux délégations de négociation des accords de pêche entre l'UE et tous les pays d'Afrique depuis le premier accord en 1979.
- La liste exhaustive des membres du lobby le plus opaque entre tous : l'UAPF, Union des armateurs à la pêche de France, ainsi que la liste exhaustive de sa participation à tout organe ou réunion officielle.



# VÉLO-BOULOT-VÉLO

## Flandre et Bruxelles ↑ , en Wallonie, bof !

**La dernière grande enquête du SPF Mobilité<sup>(1)</sup> nous informe que 14% des travailleurs partent travailler à vélo en Belgique (21% en Flandre, 7% à Bruxelles et uniquement 2,4 % en Wallonie).**

Le Gracq souligne, comme le rapporteur de l'enquête, que l'utilisation du vélo pour aller travailler est probablement plus importante car l'enquête ne prend en compte que l'utilisation régulière mais pas l'occasionnelle<sup>(2)</sup>. Et c'est vrai, je peux voir que mes collègues sont plus prompts à prendre leur vélo quand la météo est plus clémente. Malgré tout, cela donne une idée des tendances régionales : la Flandre et Bruxelles sont plus cyclistes que la Wallonie.

Cette nouvelle enquête montre, s'il y a plus de cyclistes par rapport aux années précédentes, que ça n'a que très peu d'impact sur l'utilisation de la voiture même si cette dernière augmente encore en Wallonie. Et ce n'est malheureusement pas positif pour les transports en commun.

Pour aller travailler :

En Flandre, 66,7% voiture solo, 20,8% vélo, 6,7% transports en commun (« l'effet d'une politique vélo de long terme et d'un budget conséquent consacré aux infrastructures cyclables (plus de 300 millions € par an ces dernières années) ? » se demande le Gracq<sup>(3)</sup>)

À Bruxelles, 49,6% transports en commun, 36,6% voiture solo, 7,2% vélo (« La politique de mobilité alternative ambitieuse de la Région bruxelloise semble donc porter des fruits. »<sup>(4)</sup>)

En Wallonie, 84,7% voiture solo, 6,7% transports en commun, 2,8% marche à pied 2,4% et 2,4% vélo (« seulement 5e (après la marche à pied). La progression y est très lente, et seuls les centres urbains font mieux que la moyenne générale. Une mauvaise note à pointer pour l'usage de la voiture qui s'y accroît, au détriment de celui des transports en commun. »<sup>(5)</sup>) Clairement pénalisée par un aménagement du territoire désastreux (maisons en rase campagne et zonings dans les champs), un manque criant d'aménagements cyclables sécurisés et de réduction des vitesses (30km/h en agglomération et 70/80 km/h en dehors) la Wallonie peine à mettre en place une mobilité durable efficace.

Mais il est vrai qu'en Wallonie (plus particulièrement dans les Ardennes et en province de Luxembourg), les transports en commun sont bien rares. Le lieu de travail est souvent très éloigné du lieu de résidence. La Flandre et la Région bruxelloise sont tout autrement peuplées que la Wallonie et cela fausse, à mon avis, ces statistiques.

*Xavier*

(1) [https://mobilit.belgium.be/sites/default/files/domain/sustainable mobility/Rapport\\_WWV\\_2021-2022\\_FR.pdf](https://mobilit.belgium.be/sites/default/files/domain/sustainable%20mobility/Rapport_WWV_2021-2022_FR.pdf)

(2) (3) (4) (5) <https://www.gracq.org/actualites-du-velo/velotaf-essor>

# ESCALADE D'ENGAGEMENT : Quand poursuivre sur la mauvaise voie tourne au désastre?

**Au début de l'année 1989, le réalisateur français Leos Carax est au plus bas. Son nouveau film, Les Amants du Pont-Neuf, devrait déjà être terminé. Or, non seulement le tournage est à l'arrêt, mais personne ne sait s'il reprendra.**

Il faut dire que cette production a vraiment la poisse : retard, dépassement de budget démentiel - les 32 millions de francs du budget initial se sont déjà évaporés - et plus de producteur pour finir le film, dont seulement 20 minutes ont été tournées.

Vaille que vaille, le réalisateur se démène, obtient de nouveaux soutiens financiers et parvient à terminer son œuvre. Mais à quel prix ! Le film aura épuisé les ressources financières de 3 producteurs, atteint 3 à 4 fois le budget prévu et pris 3 ans de travail au lieu de 5 mois. Alors, comment se fait-il que personne n'ait mis le holà ?

Il y a bien une piste de réponse, du côté d'un biais de comportement identifié par le chercheur Barry M. Staw : l'escalade de l'engagement. Cela consiste, une fois que l'on s'est engagé dans une action, à persévérer en dépit des conséquences négatives.

Ainsi, certains investisseurs dépensent parfois des sommes astronomiques, car ils ne veulent pas se faire à l'idée qu'ils ont perdu leur argent. Et, plus les montants sont élevés, plus le projet est long, plus les personnes impliquées sont nombreuses... plus on risque d'amorcer cette escalade de l'engagement.

Cela peut mener à des situations incroyables. Lorsqu'il s'avère impossible de tourner le film de Leos Carax sur le véritable Pont-Neuf, on décide de construire à ciel ouvert, sur 8,5 hectares, une réplique de tout un quartier de Paris ! Alors, folie ou exploit ? Un cinéphile et un professionnel de l'industrie du film n'auront peut-être pas le même avis...

[https://newsletters.artips.fr/Economitips/Carax\\_Film/?uid=eddec984dd](https://newsletters.artips.fr/Economitips/Carax_Film/?uid=eddec984dd)



# DANONE, leader de la pollution plastique

**Zero Waste France et 2 autres ONGs assignent Danone en justice pour son utilisation de plastique. Zero Waste France, ClientEarth et Surfrider Foundation Europe assignent en justice le géant de l'agroalimentaire Danone pour son utilisation de plastique. Selon ces ONGs, Danone ne respecte pas la loi sur le devoir de vigilance alors qu'il est urgent qu'il déplastifie son activité.**

Fondée en 1919, Danone est une des entreprises leaders dans le monde, dans le secteur de l'agroalimentaire, mais aussi l'une des plus polluantes. Épinglé à plusieurs reprises par la coalition Break Free From Plastic, Danone est en effet l'un des plus grands utilisateurs de packaging plastique à l'échelle mondiale. Étant donné l'ampleur des crises environnementales, sanitaires et humaines liées au plastique, la déplastification de Danone ne peut pas attendre. Avec plusieurs marques différentes vendues dans 120 pays du monde, les actions de réduction de Danone doivent être à la hauteur des enjeux environnementaux et sociaux auquel le monde fait face aujourd'hui.

C'est pourquoi nous saisissons la justice : après réception d'une réponse à la mise en demeure de la part de Danone fin décembre 2022, qui selon nous, reste insuffisante, nous prenons la décision d'assigner Danone en justice pour non-respect de la loi sur le devoir de vigilance.

C'est la première fois en France qu'une entreprise de l'agroalimentaire est assignée en justice pour son utilisation de plastique, de sa chaîne d'approvisionnement jusqu'à la fin de vie des produits, sur le fondement de la loi sur le devoir de vigilance adoptée le 27 mars 2017.

Pourquoi Danone ?

Danone est une entreprise dont l'utilisation de plastique est en hausse en dépit de l'urgence climatique(...) et de l'urgence d'en réduire son utilisation. D'après elle, 750.994 tonnes de plastique ont été produites en 2021 contre 716.500 tonnes en 2020. La pollution plastique ne cesse d'augmenter dans le monde entier, affectant toujours plus l'environnement, la santé et les droits humains. Face à cela, chaque entreprise devrait limiter au mieux son utilisation de plastique. A ce titre, la malheureuse contre-performance de Danone vient à rebours des efforts nécessaires pour réduire la crise du plastique.

Cela est d'autant plus regrettable que cette utilisation extraordinaire de plastique a une conséquence directe et visible dans l'environnement, en particulier dans les pays plus vulnérables. Le mouvement Break Free From Plastic a d'ailleurs plusieurs fois identifié Danone comme l'un des principaux pollueurs plastique mondiaux. L'entreprise s'est également distinguée au niveau régional en 2022 en devenant le pollueur n°1 en Indonésie, en Espagne et en Tunisie.

Une fois rejeté dans les milieux naturels, le plastique a des conséquences catastrophiques sur l'environnement. Mais ce n'est pas tout. Dès sa production, le plastique contribue à la dégradation de l'environnement et à l'aggravation des dérèglements climatiques à chaque étape de son cycle de vie par l'émission de substances dangereuses qui contaminent l'air, l'eau et le sol, et par l'émission de gaz à effet de serre.

De plus, le plastique est une source de préoccupation majeure pour la santé humaine. Une étude a révélé que plus de 12 000 produits chimiques dangereux sont utilisés dans les emballages et au moins 148 substances associées aux emballages plastiques présentent des niveaux de toxicité dangereux pour la santé humaine. En amont du cycle de vie des plastiques, l'extraction et le raffinage des matières premières ainsi que la production de plastiques donnent lieu à des émissions dangereuses associées à un certain nombre de problèmes de santé graves. D'autres substances chimiques contenues dans les plastiques ne sont pas ajoutées intentionnellement, mais sont présentes à la suite d'impuretés, de réactions chimiques, de contamination et de dégradation chimique. Les microplastiques présents dans l'environnement, l'air, les aliments et les boissons peuvent pénétrer dans le corps humain. On estime que nous ingérons en moyenne 5 grammes de plastique par semaine. Des microplastiques ont été retrouvés dans le sang humain, le placenta et le lait maternel. Les effets de ces découvertes ne sont pas encore connus, mais des études indiquent qu'elles pourraient avoir différents types d'impacts graves sur la santé humaine. Les impacts sanitaires du plastique touchent en priorité les travailleurs qui les produisent ou gèrent les déchets, les enfants et les femmes par leur vulnérabilité aux substances toxiques, et les personnes vivant sous le seuil de pauvreté.

En tant que grand utilisateur de plastique et contributeur majeur à la pollution, Danone a un rôle essentiel à jouer pour réduire ses impacts dans ses activités. Son plan de vigilance devrait refléter sa réponse aux risques.

### **Le plan de vigilance de Danone est insatisfaisant**

Danone doit publier chaque année un plan de vigilance pour expliquer comment il atténue les risques et prévient les atteintes graves à l'environnement, aux droits humains et à la santé et sécurité des personnes résultantes de ses activités. En dépit des risques que font peser le plastique sur l'environnement et la société, son plan de vigilance 2021 n'identifie pas l'utilisation de plastique parmi les risques majeurs liés à ses activités. En faisant l'impasse sur le plastique dans son plan, en n'expliquant pas comment l'entreprise compte atténuer les risques liés au plastique dans son plan de vigilance, nous estimons que Danone ne respecte pas ses obligations légales.

Pour autant, Danone communique sur le plastique sur d'autres supports que le plan de vigilance : sur son site internet ou son rapport annuel par exemple. Mais les engagements partagés dans ces documents par le groupe ne nous ont pas paru plus satisfaisants :

- « **100% d'emballages plastique recyclables, réutilisables ou compostables d'ici 2025** »

Derrière cet engagement se cache une forte préférence pour les emballages recyclables. En 2020, Danone affirme avoir 62% de plastique recyclable et 5% réutilisable. Le problème est que seulement « 9% des déchets plastiques dans le monde sont recyclés », alors améliorer la recyclabilité des emballages ne peut pas être la seule solution. L'urgence nécessiterait des investissements massifs au profit de la transformation des emballages vers davantage de vrac et de réemploi. De plus, le contenu chimique inconnu des plastiques soulève des préoccupations particulières en matière de recyclage. Le plastique recyclé, produit par la fusion de fragments de plastiques usagés, est encore plus préoccupant, car les plastiques peuvent absorber des produits chimiques et des contaminants pendant leur utilisation ou par contact avec d'autres déchets pendant le processus de gestion des déchets. Par exemple, des études montrent que les bouteilles en plastique recyclé peuvent contenir des concentrations plus élevées de produits chimiques.

- **Une augmentation de la part de plastique recyclé dans ses emballages**

Malheureusement, l'incorporation de plastique recyclé n'empêche pas un emballage de rejoindre l'océan, pas plus qu'il ne réduit à zéro les risques sanitaires liés au plastique ou préserve les habitants des pays du Sud des déchets de Danone en attente de recyclage.

- **Une réduction de son utilisation de plastique vierge**

Cette réduction de plastique vierge cache surtout une substitution par du plastique recyclé, ce qui ne résout malheureusement pas le problème et ne garantit pas une réduction de l'utilisation totale de plastique par Danone.

Une trajectoire de déplastification est la seule alternative face à la nature des atteintes graves et irréversibles, causées par l'utilisation du plastique à la fois sur l'environnement, sur la santé, mais aussi sur la sécurité des personnes et les droits humains.

*Zero Waste France*

### Concrètement, que demande *Zero Waste France* à Danone ?

Dans son plan de vigilance, nous attendons de Danone un bilan complet de son utilisation de plastique. Ceci comprend une vision claire des plastiques utilisés dans l'activité de Danone, afin de mettre en place des actions adaptées à la réalité du terrain pour une réduction du risque. Le bilan doit comprendre une synthèse de tous les plastiques utilisés par l'entreprise dans toute ses activités de production : de la production des produits, au transport, en passant par la logistique, la promotion et la commercialisation des produits plastiques.

Nous demandons également une trajectoire de déplastification sur la base du bilan plastique et adaptée à l'urgence environnementale actuelle. Cette déplastification doit être ambitieuse et préciser les moyens d'action clairs et définis de Danone pour y arriver. Une planification et des moyens ambitieux mis en place dès maintenant sont nécessaires pour un engagement réel dans la réduction du plastique.

Nous demandons que Danone se mette en conformité avec la loi sur le devoir de vigilance. Danone a le pouvoir de provoquer un vrai changement.

La bonne nouvelle est que des solutions existent. Les secteurs du réemploi et du vrac sont en pleine structuration et proposent des solutions de mieux en mieux adaptées aux besoins des grandes entreprises. Il est grand temps que les ambitions soient corrélées avec des actions concrètes de déplastification.

Danone, déplastifiez-vous !

# MINI-SONDAGE

## à propos de la Revue Eco-Vie

Nous avons besoin de connaître votre point de vue ...

Il n'y a pas d'argent à gagner ...

Pas de tombola ...

Pas d'entrée gratuite à un spectacle offerte aux 5 premières réponses reçues ... 

Néanmoins, nous espérons que vous serez nombreux, quand même, à répondre à ce mini-sondage qui ne vous classera pas en catégories, ni en pourcentage, mais aidera le comité de rédaction à mieux coller à la réalité, la vôtre, celles de nos membres.

Le principe est simple : à côté de chaque possibilité de réponse figure une lettre de l'alphabet. Entourez la lettre qui correspond à votre choix et envoyez la série de lettre réponse soit par mail à [contact@eco-vie.be](mailto:contact@eco-vie.be), soit par téléphone au 056/337213 ou par courrier à Eco-Vie asbl, 34 rue de l'Oratoire B - 7700 Mouscron ou encore vous nous remettez vos réponses lors de l'une ou l'autre de nos activités (voir agenda).

**1. Quels sont les 3 sujets qui vous intéressent le plus** (classer par ordre décroissant) :

- Santé
- Alimentation
- Jardinage
- Environnement à Mouscron et environs
- Protection de la nature
- Non-violence
- Nucléaire
- Energies alternatives

**2. Lisez-vous habituellement notre revue**

- Superficiellement
- En entier
- Ce qui m'intéresse le plus

**3. Eco-Vie fait-il double emploi avec d'autres revues que vous lisez**

- Oui
- Non

**4. La présentation est-elle à améliorer**

- Oui
- Non

**5. Vous vous êtes abonnés pour :**

- Les informations sur l'environnement dans notre région
- La diversité des articles
- Par conviction
- Par sympathie

Si vous êtes très courageux rien ne vous empêche de nous répondre plus complètement et donner ainsi votre avis non limité par les possibilités de réponses reprises ci-dessus.

D'avance un tout grand merci pour votre participation.

*Le comité de rédaction.*

# ENQUÊTES PUBLIQUES

## Eco-Vie réagit

Madame la Bourgmestre  
Mesdames et messieurs, membres du Collège communal,

Concerne : **Enquête publique pour la demande de permis unique pour la démolition et reconstruction d'un site d'exploitation porcine à Warneton introduite par Monsieur Guy Taillieu Siège d'exploitation Chemin des Alliés, 1 à 7784 Warneton**

Après analyse des documents mis à notre disposition, notre asbl se pose les questions suivantes :

- Etant donné que le siège social du demandeur est situé à Wijtschate, qui est aussi le site de reproduction des porcs de la ferme du demandeur, en région flamande, et, à proximité des établissements ( - de 5 km entre les deux sièges qui font l'objet de la demande de Monsieur Taillieu), n'aurait-il pas fallu étendre la zone de l'étude d'incidences à la région flamande ? Nous n'avons rien trouvé à ce sujet dans l'"étude d'incidences". Les autorités flamandes ont-elles été impliquées à l'un ou l'autre moment ? Ont-elles eu l'occasion de remettre un avis dans le cadre de cette enquête publique ou à tout autre moment de l'élaboration de l'étude d'incidences ?
- En matière de bruit, nous demandons, si ce permis est accordé, que les émissions sonores autorisées soient conformes aux normes actuelles permises par la Région wallonne (tableau N° 15 du résumé non technique de l'étude d'incidences – pages 39 & 40).
- Nous avons relevé une contradiction dans le résumé non technique de l'étude d'incidences. En effet, à la page 49, nous pouvons lire qu'il n'y a pas à proprement parler de réelle augmentation du cheptel de porcs puisque les 1.080 porcs actuellement engraisés sur le site de la ferme Koen seront simplement déplacés sur le site du projet alors qu'à la page 62, on peut lire que la capacité de production de l'usine à aliments devra être augmentée pour répondre aux besoins accrus en aliments suite à l'augmentation du cheptel total du demandeur ???
- Nous insistons pour que toutes les nuisances olfactives soient maîtrisées et qu'une importance particulière soit accordée aux installations de biofiltration (correctement dimensionnées, adaptées au traitement des polluants présents dans les effluents gazeux à traiter, suivies et contrôlées régulièrement par des organismes compétents, et notamment de veiller à maintenir le média filtrant en bon état en surveillant son taux d'humidité et son homogénéité - éviter les zones sèches).
- En ce qui concerne les nuisances sonores, nous faisons nôtres les alternatives et recommandations émises par le chargé de l'étude à la page 89 du résumé non technique.
- Nous exigeons que les mesures restrictives relatives à l'épandage du lisier soient respectées par le demandeur et ses contractants (zone vulnérable).
- Nous demandons également que de nouvelles plantations améliorent l'impact paysager du projet.
- Enfin, nous faisons nôtres les recommandations du chargé de l'étude concernant les nuisances engendrées par le chantier.

En espérant que toutes nos remarques soient entendues et reprises dans le permis, si celui-ci est accordé, nous vous présentons nos salutations distinguées.

Pour l'asbl Eco-Vie

Vannesche Sylvia  
Secrétaire et administratrice



Lettre expédiée le 10 février 2023  
Hôtel de Ville  
A l'attention du Collège communal  
Place Sainte Anne, 21  
7780 Comines



ECO-VIE asbl  
Siège social : 34 Rue de l'Oratoire B - 7700 Mouscron  
056/337213 <http://www.eco-vie.be> [eco-vie@skynet.be](mailto:eco-vie@skynet.be)  
N° entreprise : 0862 049 094  
N° Compte bancaire : BE82 5230 8023 7768

Administration communale de Mouscron  
à l'attention du Collège Communal  
Rue de Courtrai, 63  
7700 Mouscron

Mouscron, le 24 février 2023

Madame la Bourgmestre  
Mesdames les Echevines et Messieurs les échevins

**Concerne : demande de permis d'urbanisme introduit par Trifolium SPRL, rue de la Persévérance et Rue de la Tranquilité à Herseaux : construction de deux cabines électriques et d'une cabine de gaz - Ecart au permis d'urbanisme**

Par la présente, nous vous rappelons que le permis d'urbanisation du 14 février 2022 a fait l'objet d'un recours au Conseil d'Etat le 15 avril 2022 et que le dossier est en cours de traitement au Conseil d'Etat. Si un permis d'urbanisme devait être délivré, dans le champ du permis d'urbanisation en cause, l'illégalité du permis d'urbanisation entraînerait l'illégalité du permis d'urbanisme. Il est donc opportun d'éviter de délivrer tout permis d'urbanisme tant que le Conseil d'Etat n'a pas statué sur le recours contre le permis d'urbanisation.

Nous vous souhaitons bonne réception de ce courrier et nous vous prions d'agréer, Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevin.e.s, nos salutations distinguées.

Pour l'asbl Eco-Vie

Sylvia Vannesche  
Secrétaire



ECO-VIE asbl  
Siège social : 34 Rue de l'Oratoire B - 7700 Mouscron  
056/337213 <http://www.eco-vie.be> [eco-vie@skynet.be](mailto:eco-vie@skynet.be)  
N° entreprise : 0862 049 094  
N° Compte bancaire : BE82 5230 8023 7768

Madame la Bourgmestre  
Mesdames et Messieurs, membres du Collège communal

Concerne : Enquête publique pour la demande de la SPRL DERYCKERE-D'HONDT ayant son siège principal sis Kalkoenstraat, 1 à 8890 Moorslede, relative à l'exploitation d'un centre de stockage de déchets inertes situé Chemin Lutun à 7784 Warneton - parcelles cadastrales D157D, 234E, 239B. Suppression partielle du sentier N°116.

Modification de la voirie : enquête publique en application de l'article 11 du décret relatif à la voirie communale du 06.02.2014

Par la présente, notre asbl s'oppose au projet de la sprl Deryckere-D'Hondt pour les raisons suivantes:

- Une étude d'incidence conséquente aurait dû être faite avec caractérisation du site, étude de ses pollutions, et des risques qui en découlent, compte tenu de ses affectations antérieures (argilière, décharge, speedway) et ce avant toute réaffectation du site; il est évident qu'il fallait évaluer les pollutions du sol et du sous-sol, analyser la qualité des nappes sous-jacentes tout en mettant en place des mesures de protection et/ou de restauration.
- Délocaliser une entreprise basée à Moorslede, à plus de 30 km de chez elle est une aberration, cela engendrera un charroi important et l'envoi de tonnes de CO2 dans l'atmosphère alors que cela pourrait être évité.
- Il serait intéressant de se pencher sur les raisons qui ont incité les autorités compétentes flamandes à refuser, à deux reprises, cette activité... Ne faites pas moins bien que la Région flamande et refusez, vous aussi, cette demande ! Et pour ce faire, vous avez de nombreuses raisons:
  - ⊗ le site se trouve à proximité immédiate de réserves naturelles. Ces réserves sont très intéressantes de par leur richesse de l'avifaune qui les fréquente, et que le projet perturberait grandement, ainsi que par sa biodiversité. Ces zones sont des éléments essentiels du réseau écologique de Cominbes-Warneton;
  - ⊗ les mesures d'accompagnement (protection contre les poussières et le bruit, intégration paysagère, plantations...) esquissées sont franchement insuffisantes et dérisoires;
  - ⊗ les voiries existantes ne sont pas capables de recevoir le charroiqui en découlerait;
  - ⊗ un tel projet va à l'encontre de l'évolution de son environnement : n'oubliez pas que la renaturation des anciennes argilières est en cours, n'oubliez pas non plus le développement touristique (gîtes...) et, bien entendu, les opportunités et projets de mobilité douce somme l'ancienne voirie de chemin de fer stratégique.

Enfin, nous sommes persuadés qu'une réhabilitation du site en harmonie avec son contexte pourrait être envisagée. Celui-ci pourrait devenir un site à réaménager (SAR) conformément aux art.DV1 et DV2 du CodT. Cette démarche pourrait bénéficier des subventions prévues à l'article DV19 du même CodT. Il pourrait faire l'objet de compensations environnementales de la part d'entreprises voisines à l'impact important (Clarebout Potatoes, Briqueterie de Ploegsteert).

Nous espérons que vous serez sensibles à nos arguments et que vous refuserez ce permis.

Salutations distinguées.

Pour l'asbl Eco-Vie

Sylvia Vannesche  
Secrétaire



# OÙ EN EST LE PROJET d'extension de l'aéroport de Lille ?

Capucine, pour NADA Lille

Eco-Vie, signataire de la pétition contre ce projet

## Voici un petit point d'étape pour vous aider à y voir plus clair.

Suite à la décision du juge des référés, les maires de Lesquin et Fretin ont été contraints de signer les permis de construire provisoires. Nous trouvons inadmissible que des maires, défendant l'intérêt des 55 000 habitant.e.s des communes survolées et celui de toute la MEL aient été contraints de signer. C'est pourquoi nous restons mobilisé-es pour dénoncer ce projet climatique, inutile et imposé !

Cette étape nous montre, une nouvelle fois, que la société Aéroport de Lille tente de passer en force alors que toutes les barrières juridiques n'ont pas été levées puisque deux jugements «

sur le fond » doivent avoir lieu dans le courant de l'année 2023. Nous attendons et préparons ces audiences pendant lesquelles la justice doit encore trancher dans les deux affaires intentées contre l'extension de l'aéroport :

- D'une part, dans le recours porté par *NADA Lille*, *France Nature Environnement Hauts-de-France* et *Nord Nature Environnement* contre l'autorisation environnementale décernée par le préfet,
- D'autre part, dans le recours des maires de Lesquin et Fretin contre les permis de construire (les permis décernés ne sont que provisoires, en attente de cette audience).

□ Concrètement, il se passe quoi ? L'aéroport pourrait-il commencer les travaux ? A priori, pour le moment seuls les travaux liés à l'élar-

gissement des pistes pourraient commencer. Cependant, les autres travaux sont soumis à des permis d'aménager et nous espérons que les maires ne les signeront pas. Ainsi, l'aéroport de Lille a réussi à faire sauter une première barrière, mais rien n'est encore joué.

□ C'est pourquoi nous avons besoin d'augmenter la pression citoyenne pour faire barrage à ce projet !

Pour nous aider à atteindre cet objectif, vous pouvez suivre notre page Facebook pour participer à l'une de nos futures actions : <https://www.facebook.com/nonalagrandissementAeroportLille/>

A bientôt peut-être et encore merci pour votre soutien !

sa.29 avril

14h-18h

EVREGNIES

- maison du patrimoine -  
rue de la Nouvelle Cure, 5



En collaboration avec  
les Potagers Urbains Bio mouscronnois

# Mon Jardin au Naturel

# Bourse aux plantes

bourse d'échange de plantes, de semis, de graines et de bonnes pratiques



En collaboration avec  
les Potagers Urbains Bio mouscronnois  
et la Cellule Environnement

je.18 mai

9h-12h

MOUSCRON

- rue de la Fontaine bleue -

Renseignements: [contact@eco-vie.be](mailto:contact@eco-vie.be)

Téléphone: 00 32 (0)6 33 72 13  
ou 00 32 (0)6 48 97 64



Editeur responsable: Xavier Adam, 1e, rue de Nécim, 7730 Leers-Nord

Et pour celles et ceux qui en veulent un peu plus, Liliane Callant (qui sera présente lors de nos bourses aux plantes à Evregnies et à Mouscron) organise aussi ses portes ouvertes à Anseroel les 1 et 2 avril de 10h à 18h (069 / 45 61 30)

# MES RECETTES MAISON

## Pour blanchir vos dents

Comme chaque année, en février, je vais chez le dentiste pour un contrôle annuel et cette année, j'ai découvert un nouveau métier « hygiéniste bucco-dentaire », c'est un assistant du dentiste qui s'occupe de prévention : hygiène dentaire – détartrage. Ce monsieur, pendant qu'il détartrait mes dents, me posait des questions sur le dentifrice employé, le type de brosse etc. et lorsque je lui ai dit que je fabriquais mon propre dentifrice, il m'a donné une petite recette pour le blanchiment des dents. Petite recette que je partage avec vous :



### Ingrédients :

- De l'eau oxygénée stabilisée 10 volumes 125 ml Gilbert (on peut l'acheter en France où elle est moins chère) il est nécessaire que ce soit ce type d'eau oxygénée car elle entre dans votre bouche, il faut donc être prudent, je vous rassure, on la trouve très facilement.
- Du bicarbonate de soude de qualité pharmaceutique (là aussi il a beaucoup insisté et là aussi vous pouvez l'acheter en France où il est moins cher, on le trouve en parapharmacie dans les grandes surfaces entre autre).

### Recette :

C'est très simple, il suffit de mélanger une petite cuillère d'eau oxygénée avec une petite cuillère de bicarbonate de soude et vous obtenez une petite pâte blanchâtre. Il est important que les deux ingrédients soient incorporés dans la recette à part égale

Ramassez cette pâte avec votre brosse à dent et lavez-vous les dents comme à l'ordinaire. Rincez bien !

Cette recette ne peut être employée qu'une fois par semaine (comme le bicarbonate de soude pour se laver les dents d'ailleurs).

Je l'ai utilisée dimanche dernier, alors, voici mes impressions :

- Ce n'est pas désagréable
- Ca pique un peu ensuite mais les dents sont vraiment impeccables

### Petit conseil :

Inutile de préparer plus que la quantité de la recette (j'ai pris personnellement une petite cuillère à thé en porcelaine car c'est une très petite cuillère et c'était tout juste pour la quantité ramassable par ma brosse à dents)

Et vous, vous avez aussi une petite recette pour le blanchiment des dents ?

A bientôt

Tatie Sylvia



# JE SUIS PARCE QUE NOUS SOMMES des nouvelles du film que nous soutenons

mail reçu le 23 janvier d'Adrien Berlandi

Cher.e.s ami.e.s,

Au creux de cet Hiver qui fleurte avec Printemps, je voulais vous souhaiter une belle année 2023 !! Remplie de joie et d'accomplissement, d'engagement, de bonheurs partagés...

En 2023, on ne vous oublie pas ! Peut-être même qu'on sera ensemble encore plus proche qu'avant... Et si en 2023 on laissait de côté les mails et on se parlait les yeux dans les yeux, les uns à côtés des autres, pour se retrouver et partager ? Enfin !

Alors évidemment, avant tout ça on devra terminer le montage image et son, l'étalonnage et le mixage, le sous-titrage aussi. Peut-être même qu'entre chaque étape on devra encore trouver toujours un peu d'argent, mais on va finir par y arriver ! Promis !

D'ailleurs, je peux déjà vous annoncer avec une joie certaine que nous avons reçu l'aide à la finition du WIP, un atelier de production en Belgique ! Une première commission, prometteuse pour la suite...

Après avoir commencé notre 1er mois de montage en novembre-décembre 2022, nous allons reprendre le travail au printemps. Nous allons également démarcher en ce début d'année les chaînes de TV, et plusieurs appels à projet très intéressants se profilent... On attend encore des réponses positives qui débloquent de l'argent pour reprendre le travail et on a hâte !

On a plein d'idées en tête, des désirs fous, des histoires à vous raconter, des sons troublants, des images qui nous interrogent, des questions et des rencontres, des paysages, des visages... Des choses à sentir et à ressentir. Le silence de ce dérèglement qui est à l'œuvre dans l'indifférence parfois généralisée... Mais on ne perd rien de nos débuts et de la conviction des premiers instants.

On a hâte, trop hâte de vous voir ! Vous êtes patients, et vous mériteriez bien une petite surprise...

Les contreparties se préparent, ne vous inquiétez pas, elles vont arriver bien plus vite que le film, je vous rassure...

On se retrouve très vite pour les prochaines nouvelles,

Bon vent d'ici là, restez aux aguets !

*Adrien & toute l'équipe du film  
Je suis parce que nous sommes*

Pour suivre les nouvelles du film c'est par ici :  
<https://www.facebook.com/lambecausewearethefilm/>

# AGENDA Activités d'autres associations mars à juin

## Cercle des Naturalistes de Belgique « Les Fichaux »

• **Dimanche 23 avril 2023** - journée complète  
Sortie thématique à Uitkerke – à la découverte des oiseaux des polders

Guide : Denis Devos (gsm 0475/29.27.28)

Accessible PMR

Rendez-vous : parking piscine des Dauphins, Rue Père Damien à Mouscron à 8h00

• **Jeudi 18 mai 2023** - journée complète  
CAP NATURE : grande journée à la découverte de la nature à Mouscron

Divers ateliers et activités seront proposés tout au long de la journée aux enfants et aux adultes.

Rendez-vous : local de la Hulotte.

Les modalités pratiques seront communiquées en temps utiles.

• **Samedi 3 juin 2023** – journée complète  
Sortie thématique Anvers et Kalmthout : visite des sites ornithologiques près du port d'Anvers le matin et l'après-midi visite de la réserve naturelle de Kalmthout.

En soirée recherche de l'engoulevent.

Pas accessible PMR

Selon les observations et le temps, l'heure du retour n'est pas définie.

Guide : Christophe Gruwier (gsm 0476/91.61.47)

Rendez-vous : parking piscine des Dauphins, Rue Père Damien à Mouscron à 8h00

## «Lys-Nature » Cercle des Naturalistes de Belgique de Comines

**Le premier dimanche de chaque mois** : visite guidée et gratuite à la Réserve Naturelle Ornithologique de Ploegsteert

## CRIE de Mouscron

**stages, camps et formations**

Pour les découvrir et/ou vous y inscrire :

<https://criemouscron.be/?Agenda>

• **Le vendredi 31 mars**  
de 19h à 21h30

Après la découverte des produits d'un producteur local et la dégustation de la bière la "Montroeuiloise", vous partirez à la découverte des rapaces nocturnes du village.

☒ Vêtements chauds conseillés

☒ Prévoyez votre pique-nique

## Repair Café

### Mouscron :

**Le 2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois** de 17 à 20h à 2 l'Aut Côté (Rue Saint-Pierre 10, 7700 Mouscron)

### Estaimpuis :

**Le 4<sup>e</sup> mardi de chaque mois** de 17 à 20h à la Maison de l'Environnement (Rue Albert 1er 42, 7730 Néchin)

### Comines-Warneton :

**Le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois** de 18 à 20h au café de la Maison du Peuple (Rue Duribreu 52, 7783 Le Bizet)

Prochain comité de rédaction : **le mercredi 12 avril 2023** à 20h en visioconférence

(intéressé-e ? Merci d'envoyer un mail à Sylvia pour qu'elle puisse vous transmettre le lien « zoom » pour vous connecter).

Rentrée des articles le lundi 10 avril au plus tard : [contact@eco-vie.be](mailto:contact@eco-vie.be)

### ACTIVITÉS PONCTUELLES

#### \*Balades de Martin

**LES COULEURS DE L'EAU-** dans le cadre des Journées wallonnes de l'Eau  
dimanche 02/04/2023 de 09H30 à 12H00 (RV à 9h15)

Martin vous parlera, lors de sa visite guidée à la Réserve Naturelle Ornithologique de Ploegsteert (RNOP), de l'importance de l'eau dans nos vies mais aussi pour notre vie et la vie tout court.

Adresse pour le RV : devant le 272 Rue du Touquet à 7784 Comines-Warneton (coordonnées GPS 50.711.562, 2.913291) (voir p.20)

**PALINGBEEK-** le dimanche 21 mai à 14h – fin prévue vers 17h Martin vous emmènera découvrir ce site et vous parlera de ce canal Comines-Ypres jamais devenu navigable. RV à 14h au parking du centre d'accueil de Palingbeek (le long de la route Vaartstraat, 7 8902 Ieper-Zillebeke coordonnées GPS 50.822577, 2.905673) (voir p.24)

#### \*Atelier Cuisine

Cuisine du Monde avec nos légumes de saison. Samedi 22 avril de 18 à 22h à la Pairie, Rue de la Vellerie -7700 Mouscron.

Inscription obligatoire pour le 18 avril via tél : +32 (0)56 33 72 13 ou [contact@eco-vie.be](mailto:contact@eco-vie.be). 12€/repas ou 15€/repas+verre de vin.

#### \*Village associatif du cross interscolaire et solidaire

Le Centre culturel de Comines-Warneton organise, avec la Maison de Jeunes Carpe Diem et le service des sports l'AGISC, un cross interscolaire et solidaire, autour de la thématique du climat et de la transition. Eco-Vie tiendra un stand dans le Village associatif le 26 avril de 13 à 15h

#### \*Bourses aux plantes

- Le samedi 29 avril de 14 à 18h maximum dans le jardin de la Maison du Patrimoine à Evregnies (voir p.42)
- Le jeudi 18 mai de 9 à 12h à la Fontaine-Bleue à Mouscron dans le cadre de la journée Cap Nature (voir p.42)

### ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

#### \*Stretching Postural

Les **lundis à Leers-Nord**, le 27/03; les 03-17-24/04; les 08-15-22/05; les 05-12-19-26/06 à l'école communale de Leers-Nord (Rue des Mésanges 22) de 18h15 à 19h15

Les **mercredis à Leers-Nord**, les 22-29/03; les 05-12-19/04; les 03-10-17-24-31/05; les 07-14-21-28/06 à l'école communale de Leers-Nord (Rue des Mésanges 22) de 12h30 à 13h30

Les **jeudis à Mouscron**, les 23-30/03; les 06-13-20-27/04; les 04-11-25/05; les 01-08-15-22-29/06 au CRIE (Rue de la Vellerie 135) de 18 à 19h

#### \*Les Incroyables Comestibles

Les premiers mercredis du mois d'avril, mai et juin, au Parc du Chalet (Rue du Chalet à Mouscron), de 17 à 18h, rejoignez-nous pour planter, semer dans nos bacs incroyables comestibles. Les légumes et petits fruits y sont à disposition de qui les veut en passant dans ce parc.



siège social : Rue de l'Oratoire, 34 - 7700 Mouscron - tél : 0032 (0)56 33 72 13

<http://www.eco-vie.be> - N° entreprise : 0862.049.094 - BE82 5230 8023 7768 (BIC : TRIOBEBB)

Abonnement - adhésion : 20 euros (min.) ou un virement permanent : 1,75 €/mois (min.) au BE82 5230 8023 7768 (BIC : TRIOBEBB)

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs